

Phase II : La construction de solutions

*Auteurs : Beat Uebelhart et Peter Zängl
Traduction : Marie-Luce Délez, Beat Uebelhart*

Etape 1	Avant de réfléchir sur des variantes de solution du problème social, il convient de définir des objectifs de prestations et des impacts clairs et mesurables. Les objectifs des prestations et des impacts, ainsi que les interactions positives ou négatives, sont à définir sur la base d'un modèle d'impact cybernétique. Ce travail respecte une logique de prestation tout au long d'une chaîne d'assistance et applique des considérations multidimensionnelles, en comparant les scénarios de solutions provenant de différentes disciplines. Cette approche pluridisciplinaire permettra de construire des scénarii de solution idéale et interdisciplinaire.
Etape 2	Ces scénarios de solution sont à pondérer selon un point de vue économique, politique, éthique, écologique, et professionnel, tout en respectant les possibilités et les limites d'une approche multi-professionnelle et interinstitutionnelle. Pour pondérer les différents scénarios, il est essentiel d'évaluer dans quelle mesure ces scénarios sont appropriés pour éviter ou pour résoudre les problématiques identifiées dans l'analyse des risques.
Etape 3	A ce stade il s'agit de trouver les flux et les variantes possibles de financement. Cela nécessite une compréhension globale des chaînes d'assistance y compris les flux de financement public, de financement par dons ou du partenariat public-privé.
Etape 4	En vue de la réalisation de la solution choisie, il reste à analyser la situation des différents acteurs potentiels. Est-ce que leurs formes et structures d'organisation permettent de garantir la réalisation efficace et efficiente des prestations sociales adaptées aux situations de vie des bénéficiaires ? Est-ce qu'ils sont capables d'adapter les formes de prestation aux compétences et capacités du public cible ? Est-ce qu'ils respectent le principe d'empowerment, permettant – dans la mesure du possible – le regain d'autonomie de la clientèle en vue de la solution autonome de futures problématiques (performance de soi, relève du système d'assistance)?
Etape 5	Cette étape consiste à analyser les possibilités d'accès aux prestations sociales (guichet unique, One-Stop-Shop), les possibilités de réduction de complexité (modèle d'impact cybernétique) ainsi que les questions de sécurité juridique. II

	faut empêcher des erreurs d'allocations des ressources, des offres parallèles ou une fraude éventuelle.
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

© *Références:*

- *Fritze, Agnès / Maelicke, Bernd / Uebelhart, Beat (Hg.) (2011). Management und Systementwicklung in der Sozialen Arbeit. Baden-Baden, Nomos.*
- *Uebelhart, Beat / Zängl, Peter (Hg.) (2013). Das Praxisbuch zum Social-Impact-Modell. Baden-Baden, Nomos.*